

BREF'

CSE extra



20 août 2020

Information en vue d'une consultation sur les modalités d'affectation des renforts pressentis pour Pôle emploi Grand Est

Tout est dans le titre. Unique sujet à l'ordre du jour de ce CSE extra concernant les renforts futurs à Pôle emploi Grand Est.

Ce qu'il faut en retenir :

- Dans un contexte de forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi et dans le cadre de la mise en œuvre du plan #1jeune1solution (annoncé le 23 juillet par le 1er ministre) le Gouvernement **envisage** d'autoriser Pôle emploi à réaliser des recrutements complémentaires pour faire face à cette hausse de charge.
- Le nombre de ces renforts n'est pas encore arrêté : **Une hypothèse de 75,9 ETP est annoncée pour la région Grand Est.** Une fois la notification connue pour la région Grand Est, les renforts d'effectifs seront répartis entre les DT en fonction de leur poids OPERA qui répartit les moyens et les charges en fonction de la DEFM modulés le cas échéant en fonction d'analyses territoriales complémentaires. **(données à fin décembre 2019 -chiffres DG- revues en région à Avril 2019.) L'attribution des postes se fera par le DT en fonction des données exogènes (liées au site) et données socio-économiques (licenciement...) Chaque dape devra donc trouver les bons arguments pour obtenir des renforts.**
- L'ensemble des renforts sont destinés aux agences et essentiellement pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi mais la région a déjà embauché 30 conseillers GDD et 12 chargés d'accueil et d'information au 1^{er} Août. **Ces récents recrutements ne sont pas à déduire des renforts.**
- Ces recrutements se feront en grande majorité dans le cadre de contrats à durée **déterminée même si le CSEC annonçait aussi des CDI....Combien dans le Grand Est ?**
- Ces recrutements se feront en plusieurs vagues, le volume de recrutement sera défini en fonction de l'évolution constatée du nombre de DE. Une première vague est prévue sur septembre-octobre, une seconde vague au dernier trimestre 2020, en fonction de la situation à Octobre et enfin une troisième pourrait être réalisée au 1^{er} trimestre 2021, en fonction de la situation à fin d'année.

- **Le SNU Grand Est a rappelé l'importance d'embauches en CDI et a notamment demandé de favoriser la titularisation des CDD actuels déjà formés. Suite à une de nos questions, le DRAPS laisse la porte ouverte au rappel des CDD qui aurait effectué leur 1/3 temps !**

- Pour mener à bien toute la période de recrutement, **le service des ressources humaines sera renforcé par 3 CDD de 4 mois dans un 1^{er} temps** (1 GARAS / 1 formation / 1 recrutement). Un état des lieux des tuteurs est en cours afin d'envisager d'autres formations si besoin (pas plus de 3 nouveaux agents par tuteur). Le recrutement est en phase de « sourcing » via offre d'emploi. Recrutement identique à tous les recrutements (tests puis entretiens croisés)

Le SNU Grand Est a demandé avant toute consultation d'obtenir :

- Le fichier OPERA qui aura permis la répartition des renforts.
- Le poids OPERA de chaque DT et la répartition précise des renforts.
- Le plan de formation précis pour les futurs CDD en renfort.
- De plus, le SNU Grand Est ne se voit pas rendre un avis sur la base d'hypothèse et demande le nombre des renforts réels attribués à la région Grand Est. (CDI et CDD)